

OXYDANT CHOC
Granulés sans chlore / sans stabilisant
Rattrapage eaux vertes



Traitement au chlore, au brome, et électrolyse au sel
A dissoudre et à verser directement dans le bassin devant les buses de
refoulement.

MODE D'EMPLOI / DOSAGE :

-Traitement au brome : l'oxydant choc régénère le brome consommé
et agit comme un algicide curatif entre 100 et 150 g par tranche de 10
m³ d'eau.

-Rattrapage eaux vertes avec traitement au chlore : 300 g par tranche
de 10 m³ d'eau pour une action curative.

-Destruction chloramines : 200 g par tranche de 10 m³ d'eau pour
détruire 0,6 ppm de chloramine.

CONDITIONNEMENT :

Seau 5 kg : palette de 80

**DESIGNATION
COMMERCIALE :**

OXYDANT CHOC

NATURE CHIMIQUE :

Pentapotassium – bis (peroxomonosulfate) – bis (sulfate)
N°ONU : 3260



**RENSEIGNEMENTS
TOXICOLOGIQUES :**

Produit nocif en cas d'inhalation et d'ingestion. Produit irritant pour les yeux, les voies
respiratoires, les muqueuses et pour la peau.

**STOCKAGE ET
MANIPULATION :**

Consignes de stockage et de manipulation applicables aux solides COMBURANTS et
NOCIFS. Conserver en emballage d'origine fermé, dans un local ventilé et frais, à l'abri de
l'humidité et des sources de chaleur. Manipuler en évitant la formation de poussière. Laver
les emballages à l'eau puis traiter l'eau. Eviter le contact avec des acides.

Les produits sont conditionnés et livrés dans des emballages répondant aux normes U.N. et
à la réglementation CEE RTMD applicable au 1.07.1993.

**INDICATIONS
PARTICULIERES :**

Déposé au centre antipoison de Toulouse Tél. : 05.61.49.33.33
Pour plus de renseignements, consulter les fiches de données de sécurité